Fiche d'inscription à une colonie de l'GEAE

Questions sur l'événement :	<u>Date: 26</u>	6.0501.06.	21.0727.07.	28.0703.08.	04.0810.08.	11.0817.08.	Age :	Prix:
Kanutouren auf der Lah	n:	Pfingsten	Kanu 1	Kanu 2	Kanu 3	Kanu 4	10-15	379€
	Mon fils /	ma fille sait r	nager :				oui	non
	La vaccinat	tion contre le	e tétanos est act	uelle :			oui	non
	Avec ma si	gnature, j'ac	cepte que mon t	fils / ma fille				
	 partical air). 	cipe à toutes	les activités pré	vues au progran	nme (y compris l	es nuitées en ca	mp ou en	plein
	-	-			rois participants ur le camping), n		-	ment
	-	-		nces dans le véhi pour aller à la ga	cule d'un animat re).	eur pour des dé	éplacemer	ıts de
Données du participant :			Sex	e :	masc	ulin fémi	inin	
Nom :			Pré	nom :				
Date de naissance :	Nationalité(s) :							
Rue, No. :			Cod	de postal, lieu :				
Numéro portable : (si disponible) Assurance maladie :			(si d	esse e-mail : isponible) méro d'assuranc	e :			
Notes sur la santé (médicam	nents, mala	dies, besoins	s spécifiques) et	la nutrition (alle	ergies, régimes, i	ntolérances) :		
Coordonnées d'un tuteur lé	égal :							
Père			Mère			Autre :		
Nom:								
Prénom :								
Adresse e-mail :								
Téléphone : (portable + fixe) Nous acceptons que l			•				-	
personnes de contact)								
En participant à l'échang https://jugend.ardennes-eife être vu puissent être utilisés	el.org). J'ad	ccepte que l	es photos / vid	éos de l'événen				
Lieu, date	Signature (pour les mineurs du tuteur légal)							
Veuillez envoyer la fiche d'in	nscription s	signé (de pré	férence par e-m	ail - photo ou sc	an) à :			ARDENNES
nar e-mail · ieunesse@evea	de	na	ar fax · +352 268	RO 0876				124 L *

Après réception de l'inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec toutes les informations complémentaires par e-mail. Nous vous enverrons des informations détaillées et un questionnaire de santé en temps utile avant la rencontre.

ou par courrier: Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE) – 1, Dikricherstrooss - L-9186 Stegen

GEAE - Conditions générales de participation

1. Participants:

La participation aux activités/rencontres est en principe possible pour tous les jeunes de la région Eifel-Ardennes, ainsi que des régions voisines. Selon le type de l'activité, il y a des restrictions de participation (âge, niveau de formation, pays d'origine etc.). Pour la participation de personnes ayant des problèmes de santé, une information et une concertation avec l'organisateur et le moniteur responsable de la rencontre sont nécessaires.

2. Les parties contractantes :

Organisateur des rencontres est la Commission Internationale de la Jeunesse du Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE), sauf indication d'un autre organisateur ou d'un co-organisateur. Participant est la personne inscrite, en cas de mineurs, l'accord du responsable légal est obligatoire.

3. Inscription:

L'inscription se fait par la fiche d'inscription remplie et signée, qui est prévue pour la rencontre en question. Celle-ci peut être transmise par e-mail, par fax ou par voie postale. Pour les mineurs, la fiche d'inscription est à remplir et à signer par le responsable légal. En plus de la fiche d'inscription, des documents supplémentaires peuvent être exigés à certaines rencontres (par exemple la qualification spécifique pour les musiciens, fiche médicale, brevet de natation, etc.).

4. Conditions de paiement :

Après la réception de la fiche d'inscription, les participants recevront une confirmation et une facture, en général sous forme électronique. L'inscription deviendra obligatoire aussitôt que le montant facturé, ou le cas échéant l'acompte indiqué, est versé. Le montant restant est à régler au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre ou jusqu'à la date limite indiquée.

5. Résiliation:

PAR LE PARTICIPANT

En cas de résiliation jusqu'à 4 semaines avant le début de la rencontre, des frais administratifs d'une valeur de 60 € seront à payer. En cas de résiliation au-delà de ce délai, si aucune personne remplaçante ne pourra être trouvée, le montant total sera à payer. La souscription à une éventuelle assurance annulation voyage est dans la responsabilité du participant.

PAR L'ORGANISATEUR

L'GEAE peut annuler le contrat de participation jusqu'à 4 semaines avant le début de l'activité, si cela est nécessaire pour des raisons d'organisation ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Un message les informant de la situation sera envoyé aux participants déjà inscrits au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre. L'intégralité du montant déjà payé est remboursé dans une telle situation. L'GEAE fait alors l'effort de proposer aux participants inscrits une autre rencontre en remplaçant celle qui est annulée.

EXCLUSION D'UN PARTICIPANT

Par son inscription, le participant déclare être d'accord à s'intégrer dans un groupe communautaire, à participer au programme proposé et à suivre les instructions des responsables (organisateur et équipe de moniteurs) ainsi que de respecter les règles et les coutumes du pays-hôte. Si malgré des rappels à l'ordre, un participant ne respecte pas les règles indiquées ou convenues, les coutumes ou les règles du pays-hôte, ou les lois existantes, et qu'il met ainsi en danger le bon fonctionnement du groupe, il peut être exclu par l'organisateur GEAE à chaque moment de la rencontre. Un éventuel retour à domicile ainsi que les frais y liés sont à la responsabilité des parents ou du responsable légal.

6. Protection des données :

Les lois actuelles valables concernant la protection des données sont respectées. Les données personnelles sont enregistrées et utilisées uniquement pour des fins de la rencontre et traitées de manière discrète. Avec sa participation, le participant déclare être d'accord à ce que des enregistrements images et sons, dans lesquels il apparaît, puissent être utilisés par l'organisateur GEAE pour des publications.